



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 89828

Texte de la question

Mme Chantal Brunel appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le problème du remplacement des enseignants dans l'enseignement primaire. Le non remplacement d'un instituteur a des conséquences très dommageables : cours non rattrapables, autres classes surchargées, classe du directeur perturbée ou temps de décharge amputé. Ce phénomène est fréquent puisque depuis le début de l'année 2006, les trois quarts des absences n'auraient pu être remplacées dans la circonscription du Val d'Europe. Elle lui demande comment le Gouvernement entend remédier à ce problème qui pénalise les écoles, les enseignants et bien sûr les élèves.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Brunel](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89828

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 2006, page 2955